

JANV. 2022
N°10

l'essentiel

par Macif



TRAVAIL, VACANCES, LOISIRS COMMENT NOUS DÉPLACERONS-NOUS EN 2040 ?

*Pierre Bordage,
auteur de science-fiction,
donne sa vision
de l'avenir des mobilités*



La Macif,
c'est vous.

AVEC VOS DÉLÉGUÉS

Vos élus s'engagent pour
la démocratie

P. 21

MIEUX COMPRENDRE

À quoi servent les
réseaux de soins ?

P. 26

À propos de la Macif

Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,6 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, le groupe Macif, dont la Macif, mutuelle d'assurance, était membre jusqu'au 31 décembre 2020, a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6,6 milliards d'euros en 2020. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre les groupes Aésio et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

Plus d'infos sur www.macif.fr

Et retrouvez toujours plus d'infos sur les sujets abordés dans votre magazine sur le site L'Essentiel par Macif, et en rejoignant la communauté L'Essentiel par Macif sur Facebook. Chaque jour, une idée nouvelle pour vous inspirer et vous aider à agir sur l'essentiel... pour vous.



04

AIR DU TEMPS

Mieux contrôlé, plus éthique : vive le nouveau bio ! P. 04

Drone : dois-je passer un permis ? P. 05

06

LE JOUR OÙ

J'ai surmonté un accident de moto grâce au sport P. 06

08

LE TOUR DE LA QUESTION

Comment nous déplacerons-nous en 2040 ? P. 08

La mobilité pour tous, partout P. 10

Une mobilité efficace et sécurisée P. 12

Proximité et sobriété écologique P. 16

17

CHACUN SON CHOIX

Les confinements nous ont rapprochés P. 17

21

AVEC VOS DÉLÉGUÉS

Pierre Gros : « Voter, c'est faire résonner sa voix. » P. 21

Vote et démocratie : vos délégués prennent la parole P. 22

25

L'ŒIL DE L'EXPERT

3 conseils pour louer sans stresser P. 25

26

MIEUX COMPRENDRE

Réseaux de soins : la qualité au meilleur prix P. 26

28

MACIF & VOUS

Enquête sociétaires : et vous, comment allez-vous ? P. 28

Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) P. 30

31

ON EN DISCUTE

Vos questions/nos réponses P. 31

32

CHECK-LIST

Six choses à savoir sur le crédit à la consommation avant de se lancer P. 32

34

GARDONS LE CONTACT

Les conseillers Macif, des professionnels proches de vous P. 34

Nous contacter P. 35



Le jour où
**J'ai surmonté un accident
de moto grâce au sport**

25

**Le contrat Garantie Loyers
impayés pour louer sans stresser**
Avec Christophe Baudelet, expert
Macif des contrats Habitation.

31

ON EN DISCUTE
Combien ? Comment ?
Pourquoi ? Le crédit
à la consommation
en 6 questions-réponses



L'ÉDITO

La Macif engagée pour le climat

L'année 2021 a été ponctuée d'importants événements climatiques, et la France n'a pas été épargnée, notamment avec de nombreux feux et inondations.

Le 6^e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) paru l'été dernier l'a confirmé : ces phénomènes sont de plus en plus nombreux, avec des conséquences désastreuses, en particulier pour les personnes déjà fragilisées qui sont les premières exposées.

Face à ce constat, les assureurs se doivent d'agir. Parmi eux, la Macif n'a pas attendu les conclusions du GIEC pour s'engager à protéger le climat et à préserver la biodiversité. Acteur de toutes les mobilités et de l'habitat, des secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre et en partie responsables du changement climatique et de la disparition des espèces, la Macif agit et investit depuis de nombreuses années pour réussir la transition écologique bas carbone vers les énergies renouvelables et pour protéger les écosystèmes naturels. Et en 2022, notre plan stratégique nous mobilisera en priorité pour la cause environnementale.

Notre engagement se situe à trois niveaux :

- d'abord par les contrats d'assurance. À la Macif, ils sont conçus en évaluant au mieux les risques et leur prévention, pour inciter les citoyens et les entreprises à adopter des comportements responsables ;
- ensuite, par la politique d'investissements socialement responsables, qui représente un vrai levier pour orienter la transition environnementale de nombreux secteurs d'activité ;
- enfin, par une coopération étroite avec les pouvoirs publics, pour construire et faire évoluer les dispositifs qui permettront demain de maintenir au mieux l'assurabilité des biens et des personnes.

Chacun a sa part à prendre dans la préservation de notre planète. Pour nous et pour les générations futures, individuellement et collectivement, participons à ce combat.

Philippe Perrault,
président de la Macif



RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Mieux contrôlé, plus éthique : vive le nouveau bio !

Règles d'importation plus strictes, élargissement de la gamme de produits éligibles à la certification, contrôles renforcés : depuis le 1^{er} janvier 2022, la réglementation européenne sur le bio évolue. Tous les produits bios distribués, transformés, produits ou importés en France et dans l'espace européen sont concernés. Autre bonne nouvelle, la prise en compte accrue du bien-être animal est intégrée dans cette nouvelle réglementation, avec, par exemple, l'interdiction de l'élevage en cage pour les volailles. Objectif ? Garantir une concurrence loyale entre agriculteurs et éleveurs européens, et prévenir la fraude pour préserver la confiance des consommateurs.

IMMOBILIER

Nouveau DPE opposable : qu'est-ce que ça change ?



Un nouveau DPE (diagnostic de performance énergétique), plus complet et plus fiable en raison de l'unification de sa méthode de calcul, est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2021. Jusque-là effectué à titre informatif, il est désormais « opposable juridiquement »*. Il engage donc la responsabilité du vendeur ou du bailleur : en cas d'informations erronées (par exemple, en cas d'écart entre les données figurant dans l'annonce publiée par le vendeur et le DPE annexé au contrat de vente), le futur acquéreur ou locataire peut se retourner contre lui. Obligatoire et joint à tout acte de vente ou contrat de location, le DPE évalue la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment à travers sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.

* Excepté les recommandations accompagnant le DPE, lesquelles conservent une valeur indicative.

LOISIRS

Dois-je passer un permis pour piloter mon drone ?



Affirmatif ! Si votre drone de loisir a un poids supérieur ou égal à 250 grammes, il est impératif d'obtenir son attestation de suivi de formation de télépilotage.

Délivrée par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), la formation peut être suivie gratuitement en ligne sur le site fox-alphatango.aviation-civile.gouv.fr. Pour survoler certains sites (zones résidentielles par exemple), il vous faudra également une autorisation de la DGAC. L'usage des drones est très réglementé en France car cette activité comporte des risques. La chute en plein vol de ces aéronefs sans pilote à bord ou le contact avec leurs hélices

peuvent en effet constituer un danger ! En cas de dommages matériels ou corporels causés à des tiers, la responsabilité du propriétaire peut être recherchée. Un utilisateur a donc tout intérêt à souscrire une assurance responsabilité civile pour être couvert en cas d'accident. À défaut, il peut se voir facturer l'intégralité des coûts d'indemnisation.

+ **Bon à savoir :** la Macif assure les drones de loisir en responsabilité civile dans le cadre de son contrat Habitation (dans les conditions et limites du contrat souscrit).

SPORT

Les cours en ligne dopent la pratique sportive des Français

Séances de yoga ou de fitness, exercices de motricité, programme de musculation... L'offre de sport en ligne explose. Depuis les confinements, de nombreux Français ont été séduits par les cours ou le coaching sportif sur Internet. Applications mobiles - gratuites ou payantes - et sites web proposent aujourd'hui des contenus accessibles à tous pour faciliter la pratique d'activités physiques à la maison. Certaines applications telles que Be Sport, MyCoach et Goove.app ont conclu un partenariat avec le ministère chargé des Sports pour dispenser gratuitement des séances d'entraînement adaptées aux différents profils et besoins : pour les adultes, les enfants, les seniors, les personnes en situation de handicap, pour se muscler, se dépenser, faire attention à son poids, se détendre... Garder la forme sans quitter son salon, c'est possible !



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

LES AIDES À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE RÉÉVALUÉES

Depuis le 1^{er} avril 2021, les critères de revenus pour bénéficier du CEE-PE (certificat d'économies d'énergie précarité énergétique) sont redéfinis. Ainsi, seuls les ménages considérés comme « en grande précarité* » continuent d'en bénéficier. Les foyers moins précaires auront cependant toujours accès aux Coups de pouce économies d'énergie, avec, par exemple, des primes de 10 à 12 €/m² d'isolant posé, en fonction de leurs revenus. Ces dispositifs apportent ainsi un soutien financier dans le cadre de travaux d'économies d'énergie (isolation des combles, pose de double vitrage, etc.).

*Revenus annuels pour une personne seule inférieurs à 14 879 € en région ou 20 593 € en Ile-de-France.

J'ai surmonté un accident de moto grâce au sport

Vous l'avez peut-être vue aux Jeux Paralympiques de Tokyo tendre son arc, viser et tirer une flèche en plein dans le mille. Pourtant, Julie Chupin n'a pas toujours été l'athlète accomplie qu'elle est aujourd'hui. Elle raconte comment le sport est entré dans sa vie et l'a changée pour le meilleur.



En 2011, je roulais à moto quand j'ai été brutalement percutée par un camping-car. En tombant, ma jambe gauche est restée prise sous la moto. Dans ces cas-là, on ne doit pas bouger avant l'arrivée des secours, et je suis restée une heure coincée sous la moto...

Quand les pompiers sont arrivés, ils m'ont hélicoptérée à l'hôpital où j'ai été plongée une semaine dans le coma. On a malheureusement dû m'amputer la jambe à mi-cuisse. J'ai passé onze mois au centre de rééducation du Grand Feu à Niort, créé à l'initiative de plusieurs sociétés et mutuelles d'assurance dont la Macif, pour réapprendre à marcher. À ma sortie, j'ai repris le travail, mais la situation ne me convenait plus, je ne pouvais plus aller aussi vite que les autres. Rapidement, j'ai perdu espoir parce que je ne savais plus quoi faire. Et c'est à ce moment-là, quelque temps après ma sortie en 2014, que j'ai reçu le coup de fil d'Anthony.

« Allo Julie ? Bonjour, c'est Anthony... »

Anthony Rigault, entraîneur de tir à l'arc, était missionné par la Fédération Handisport pour trouver une femme amputée

« Cinquième au Jeux Paralympiques de Tokyo et au classement mondial, l'archère Julie Chupin s'entraîne tous les jours dans son fief de Moncoutant-sur-Sèvre (79). »

« C'est très important de faire passer ce message d'espoir. Même après un grave accident, la vie n'est pas finie. Elle est forcément différente, mais elle peut parfois être encore plus belle ! »

Julie Chupin,
athlète handisport, championne de France de tir à l'arc

susceptible de rejoindre l'équipe de France paralympique de tir à l'arc. C'est le centre de rééducation qui lui a donné mon contact, et c'est comme ça que tout a commencé ! Je n'étais pas une grande sportive avant ça, et au moment où il m'a appelée, j'étais mentalement au fond du trou. Mais comme ça se passait mal au boulot, je me suis dit « pourquoi pas »... Et je me suis lancée. J'ai tiré une flèche, puis deux, et j'y ai pris goût ! Au bout de dix-huit mois d'entraînement, j'étais prête à rejoindre l'équipe de France paralympique de tir à l'arc. J'ai tenté de me qualifier pour les Jeux Paralympiques de Rio, sans succès, mais on n'a rien lâché ! On a continué l'entraînement, et c'est comme ça que j'ai pu me qualifier pour Tokyo. Je n'arrivais pas à y croire ! C'est quand j'ai commencé à tirer les premières flèches sur le terrain que j'ai réalisé ce qui m'arrivait. C'est une expérience impressionnante, des centaines d'athlètes, le village paralympique, l'ambiance... Il faut juste que je travaille mon anglais pour pouvoir communiquer plus facilement avec les sportifs des autres pays !

« Je veux faire passer ce message d'espoir »

Ce coup de fil m'a tout simplement sauvé la vie. Si Anthony ne m'avait

pas appelée, je ne sais pas si je serais encore là. C'était le destin, je me suis lancée les yeux fermés. Aujourd'hui, je les ai rouverts et je suis heureuse... Tout ça a été un mélange de chance et de travail. J'avais le profil pour le tir à l'arc et pour l'équipe de France, avec deux chances de médaille à la clé en compétition féminine et en mixte. Et notre histoire ne s'arrête pas là puisque nous sommes devenus mari et femme ! Aujourd'hui, j'ai repris une activité professionnelle qui me permet de garder mon rythme d'entraînement, je ne veux surtout rien changer là-dessus. Mon prochain objectif : les Jeux Paralympiques de Paris, qui vont venir très vite*...
Toute ma vie est maintenant axée autour du tir à l'arc, amis, famille, tout le monde me soutient. Nous faisons aussi des présentations dans les écoles pour parler du handisport. Ça me fait du bien de raconter mon histoire, ça m'aide à accepter mon handicap : aujourd'hui, je peux porter des jupes, ce n'est plus un problème. Et c'est aussi très important de faire passer ce message d'espoir. Même après un grave accident, la vie n'est pas finie. Elle est forcément différente, mais elle peut parfois être encore plus belle. ■

* Les Jeux Paralympiques d'été de Paris auront lieu en 2024.



MOTARDS, L'APPLICATION LIBERTY RIDER PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Si vous possédez un contrat d'assurance moto à la Macif, vous faites partie de la communauté Macif Riders et pouvez bénéficier gratuitement de la version Premium de l'application Liberty Rider⁽¹⁾.

Détection de chute et appel des secours

Grâce aux capteurs de votre téléphone, Liberty Rider est capable de détecter une chute ou un accident. Dans ce cas, si vous ne répondez pas à l'alerte émise par votre téléphone ou aux appels du centre d'appel homologué, les secours sont prévenus et envoyés vers la position GPS relevée. Tout ceci en moins de 5 minutes !

Alerte virage dangereux

L'application possède également une alerte virage dangereux, qui s'active en cas d'entrée trop rapide dans une courbe.

Un GPS intégré

Le GPS spécial motard de Liberty Rider permet de choisir notamment la sinuosité de votre parcours. Vous pouvez partager le trajet par SMS avec vos proches pour les rassurer. Inutile alors de se presser !

Service Taxi Rider - Une exclusivité Macif

En cas de perte ou de vol de votre casque, de conditions météorologiques défavorables ou tout simplement en cas d'incapacité de conduire, Taxi Rider peut vous raccompagner chez vous⁽²⁾.

Rendez-vous sur macif.fr, rubrique Moto, pour rejoindre les Macif Riders et profiter de l'offre.

(1) Offre réservée aux sociétaires titulaires d'un contrat Deux-roues à la Macif (hors voitures). soumise à conditions disponibles sur macif.fr. (Voir p. 35).

(2) Deux fois par an maximum, dans la limite de 50 km du domicile. Conditions du service disponibles sur macif.fr et sur l'application Liberty Rider.

Trois scénarios pour demain

COMMENT NOUS DÉPLACERONS- NOUS EN 2040 ?

Modules de téléportation dans la série *Star Trek* (créée en 1966), voitures volantes dans *Blade Runner* (1982), véhicules autonomes dans *Minority Report* (2002) : au cours des dernières décennies, la science-fiction a façonné nos conceptions de la mobilité... parfois jusque dans le réel. L'été dernier, la société allemande Volocopter a effectué en France un premier vol d'essai de son « taxi volant » électrique (semblable à un hélicoptère) en vue des Jeux Olympiques en 2024. Outre-Atlantique, le constructeur automobile Tesla développe des fonctionnalités d'aide à la conduite avancée dans l'espoir d'aboutir à un système complètement autonome guidé par une intelligence artificielle. Aujourd'hui, quasi rattrapés par la réalité, nos imaginaires se renouvellent. Au-delà des nouvelles prouesses technologiques à venir, la mobilité en 2040 ne pourra faire l'impasse sur les défis environnementaux et sociaux. « *Personnellement, je ne suis pas pour l'immobilité forcée, mais je suis pour un retour à la lenteur, à moins de voyages inutiles* », nous confie l'auteur de science-fiction Pierre Bordage. Contre le fantasme de l'ultra-rapidité, de nouveaux idéaux se dessinent au profit de mobilités moins polluantes mais aussi plus inclusives, offrant à tous et sur tous les territoires, ruraux comme urbains, une liberté de mouvement inédite. Car la mobilité est, selon le sociologue Éric Le Breton, « le droit des droits » : celui qui donne accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à la culture... Alors, comment nous déplacerons-nous dans le futur ? Pour y voir plus clair, nous avons imaginé trois scénarios à l'horizon 2040.

Dossier réalisé
en partenariat avec

**Usbek
& Rica**



*Pierre Bordage,
auteur de science-fiction*

Scénario n°1

EN 2040, UNE MOBILITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

Dans le futur, se déplacer est devenu un droit fondamental : des villes aux campagnes, des solutions ont vu le jour pour offrir aux personnes à mobilité réduite ou isolées une liberté de mouvement inédite.



C'EST DÉJÀ DEMAIN

BETI, LA NAVETTE AUTONOME PARTAGÉE EN MILIEU RURAL

Inaugurée en septembre 2020 dans la Drôme, beti est la première navette autonome partagée en milieu rural. 100 % électrique, ce minibus contribue à combler les limites des réseaux des transports en commun existants. Une solution d'avenir dans les zones peu denses, rurales et périurbaines, un cas étudié par la communauté d'intérêt Véhicule Autonome initiée par la Macif au sein du Movin'On Lab (laboratoire d'études sur la mobilité de la Macif).

En ce début de printemps 2040, les premiers rayons de soleil de l'année ont donné à Jade des envies de plein air. Et si elle profitait de son dimanche pour aller prendre un café à la terrasse du centre-ville avec son ami Ethan ?

Après lui avoir donné rendez-vous, elle passe en revue ses options pour s'y rendre depuis son village éloigné. La trentenaire en fauteuil roulant intelligent pourrait embarquer dans la navette autonome partagée et électrique qui passe non loin de chez elle. Elles sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à circuler dans sa région, et plus largement dans les zones périurbaines et rurales, où elles font office de trait d'union entre les modes de transport existants.

Elle pourrait aussi consulter son application de covoiturage solidaire en temps réel, à la recherche de chauffeurs bénévoles disponibles pour l'emmener, sur ce trajet, dans leur voiture. Le week-end dernier, un certain Liam, habitant dans la commune d'à côté, avait eu la gentillesse de la



Le point de vue de Cédric Szabo,
directeur de l'Association des maires ruraux de France

FAIRE ÉVOLUER LES LIENS ENTRE RURAL ET URBAIN

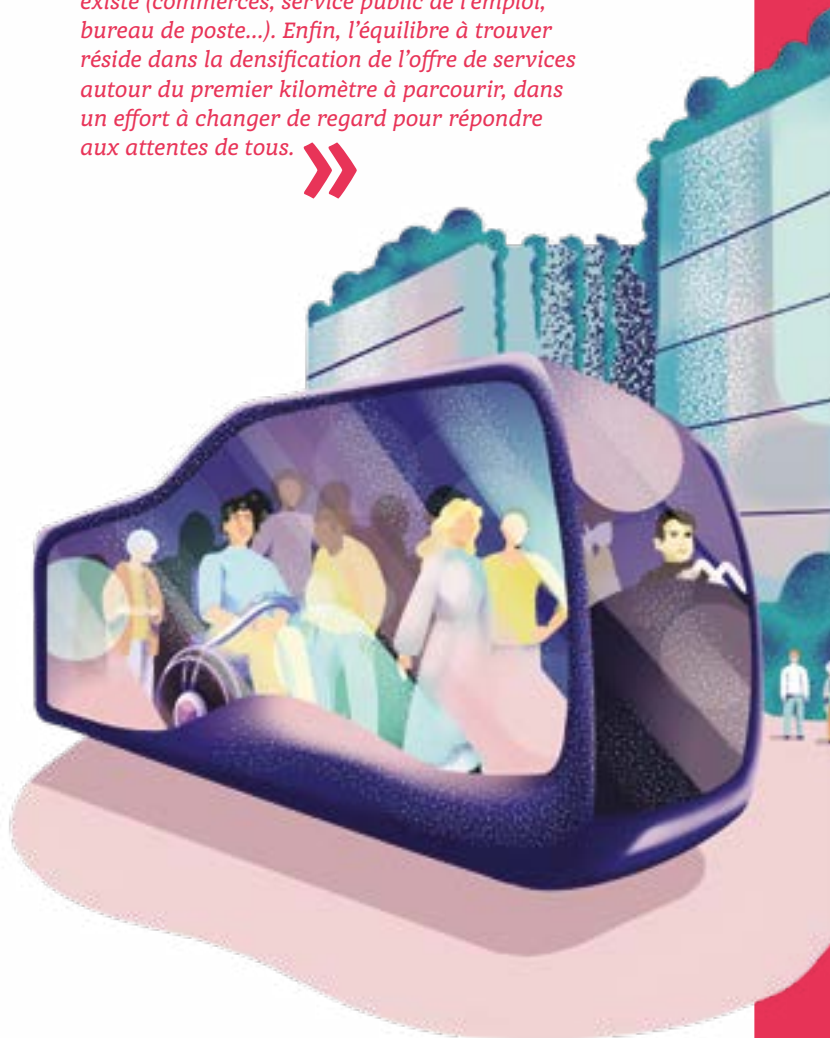
Ce scénario permet de voir le potentiel lié à la proximité. Il préfigure ce qui sera une évolution nécessaire, à laquelle il convient de penser d'ores et déjà : une meilleure connexion au réseau de transport de l'ensemble du territoire, permettant de procéder à des longs trajets. Ceci suppose l'installation d'emplois mieux répartis réduisant les contraintes des déplacements pendulaires (domicile-travail) grâce à la création d'intermodalités (connexions entre différents modes de transport) efficaces, en faisant évoluer les liens entre rural et urbain.

Ces transformations s'appuieront aussi sur l'augmentation des services proposés par les acteurs publics, voire par un retour de certains opérateurs privés ou publics pour proposer des services là où ils avaient disparu ou jamais existé (commerces, service public de l'emploi, bureau de poste...). Enfin, l'équilibre à trouver réside dans la densification de l'offre de services autour du premier kilomètre à parcourir, dans un effort à changer de regard pour répondre aux attentes de tous.



conduire chez le médecin à un quart d'heure de chez elle. Particulièrement adapté aux personnes à mobilité réduite ou isolées, ce type de service s'est largement banalisé en 20 ans sous l'influence de précurseurs comme Rezo Pouce avec son service Rezo Seniors. Déployé en 2018 dans la communauté de communes du Plateau Picard à destination des personnes âgées, celui-ci avait mis en place un réseau de chauffeurs volontaires acceptant de se rendre disponibles quelques heures par semaine pour les emmener sur des trajets courts du quotidien. À l'époque, ça semblait révolutionnaire !

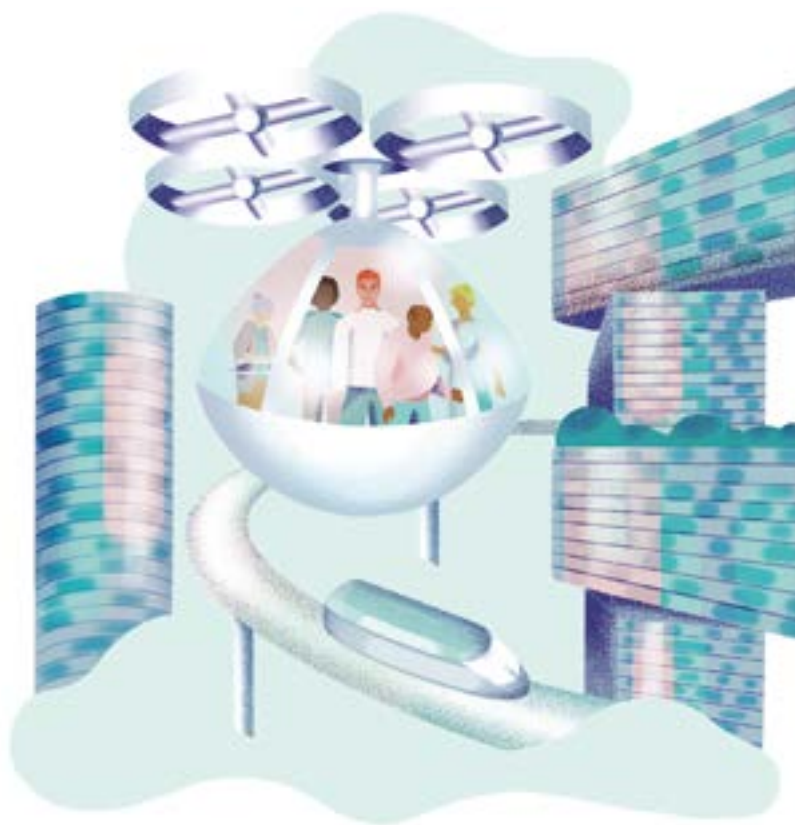
Jade décide finalement d'enregistrer le trajet qu'elle souhaite réaliser auprès d'un service de transport à la demande : un minibus prendra alors en compte sa demande pour moduler son itinéraire en passant à proximité de son domicile. Une notification l'informe qu'il arrivera dans 11 minutes. Elle valide l'opération, et une pensée lui traverse l'esprit alors qu'elle patiente pendant 45 secondes au point de rencontre : dire que la génération de ses parents attendait parfois un quart d'heure à des arrêts de bus, en se fiant à des horaires et des itinéraires fixes, et que les véhicules en question étaient souvent inoccupés une bonne partie de la journée ! Dans les territoires peu denses, cela fait belle lurette que ceux-ci ont été remplacés par des flottes de véhicules s'adaptant en temps réel aux besoins des usagers afin de mutualiser leurs déplacements grâce à des algorithmes d'intelligence artificielle, évitant ainsi les détours et les kilomètres à vide. Sur le trajet, Jade en profite pour programmer et réserver son trajet du lundi matin pour se rendre à l'espace de coworking (bureaux partagés) le plus proche. Avant de descendre, elle active son application StreetCo en vue des derniers mètres qui la sépareront du minibus à la terrasse. Ce GPS pour les piétons destiné aux personnes à mobilité réduite lui permettra d'emprunter la trajectoire la plus accessible possible. Et qui sait, après avoir siroté son café, de profiter d'une balade au soleil adaptée à sa mobilité... ■



Scénario n°2

EN 2040, UNE MOBILITÉ EFFICACE ET SÉCURISÉE GRÂCE AUX ÉCHANGES DE DONNÉES

En l'espace de vingt ans, les progrès technologiques ont rendu l'organisation des déplacements plus fluide et les routes plus sûres que jamais.



« **D**is Nessia, emmène-moi au théâtre de la Ville pour 19 h, s'il te plaît. » Une fraction de seconde plus tard, l'assistante vocale du smartphone déroule le trajet optimisé en intégrant les contraintes horaires, l'empreinte carbone et les préférences enregistrées... « Départ à 18 h 16. Voiture autonome sur huit kilomètres jusqu'à la station de barge électrique ; prise en charge pour une traversée du fleuve de 12 minutes ; vélo en libre-service sur les 1 250 mètres restants. Arrivée prévue à 18 h 58. Bilan carbone du déplacement : 0,04 kilo de CO₂. » Sur l'appli de transport, Hugo, la quarantaine bien entamée, n'a qu'à réserver et payer sa place en quelques clics, et le tour est joué. À moins qu'il n'ait envie d'emprunter un trajet un peu plus confortable qui lui permette de se plonger dans sa nouvelle console de jeux vidéo portable ? Aucun problème, l'itinéraire s'optimise immédiatement avec de nouvelles suggestions. Cette fois, il valide : il n'a plus



C'EST DÉJÀ DEMAIN

MACIF DRIVERS, UN SERVICE DE CONDUITE CONNECTÉ POUR LES JEUNES CONDUCTEURS

Les 18-24 ans représentent 8 % de la population pour 16 % des personnes décédées sur les routes. Afin de réduire le nombre de ces accidents dramatiques, la Macif a mis en place un service d'assistance à la conduite intelligent destiné aux moins de 30 ans⁽¹⁾. Composé d'une application mobile et d'un boîtier connecté au véhicule, celui-ci analyse leur comportement au volant, fournit des conseils de prévention personnalisés et permet de prévenir les secours automatiquement en cas d'accident⁽²⁾.

(1) L'inscription à ce service est réservée aux sociétaires Macif âgés entre 18 et 30 ans et dont le véhicule est assuré à la Macif. Détails des conditions sur macif.fr.

(2) Dans les conditions et limites fixées aux Conditions générales d'utilisation Macif Drivers.

qu'à monter dans la navette électrique qui arrive d'ici quelques instants, à deux pas de chez lui. À vrai dire, il n'imaginait plus se déplacer autrement en 2040 qu'avec l'aide de son appli de mobilité intelligente, dite MaaS (pour « Mobility as a Service », soit la « mobilité en tant que service »). Face à une panoplie toujours plus large de transports disponibles, des drones à passagers aux navettes autonomes partagées, en passant par les VTC, le covoiturage et les voitures de location, ce type de service tout-en-un est devenu tout bonnement incontournable. Hugo s'y était très vite adapté au début des années 2020 : le succès de l'application Whim, née en Finlande en 2018, avait montré la voie un peu partout en Europe en proposant des temps de trajet optimisés et une assistance complète (stations disponibles, réservations et paiements...).

Mais ce qu'il préfère par-dessus tout dans le développement des nouvelles mobilités est sans conteste le véhicule autonome et connecté. D'abord dubitatif, ce passionné de voitures avait rapidement goûté aux joies



Le point de vue de Stéphanie Cœugnet,
directrice R&D Nouvelles solutions de mobilité et énergies
partagées à l'institut Vedecom

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Un scénario plus que probable répondant aux besoins de mobilité, notamment dans les territoires où le MaaS agrandira l'offre de services de mobilités écologiques et partagées. Des expérimentations intègrent déjà les navettes et des robots-taxis (100 % autonomes) à des offres de transport multimodales, combinant plusieurs modes de déplacement. Ces évolutions sont perçues de manière positive par les citoyens : comme l'a révélé le baromètre Vedecom et Macif, le véhicule autonome représente un gain de temps important, grâce à la fluidification du trafic. Demain, le développement de la 5G renforcera encore la sécurité de la conduite, et les technologies de réalité mixte et augmentée enrichiront le véhicule autonome avec de nouvelles activités à bord, permettant par exemple de le conduire virtuellement et ainsi de maintenir la dimension hédonique de la conduite.



du déplacement libéré de la contrainte du pilotage et de ses dangers, lui offrant de nouveaux espaces de temps libre bienvenus dans son emploi du temps chargé. Il faut dire que la progression des routes intelligentes a rendu la conduite plus sûre que jamais. Marquages au sol évoluant en fonction de la luminosité, production de chaleur pour lutter contre le verglas, intersections intelligentes donnant la priorité aux véhicules d'urgence, fluidification du trafic : tous les ans, il se renseigne, fasciné, sur les nouvelles fonctionnalités annoncées pour améliorer encore un peu plus la sécurité routière.

Quant au plaisir de la conduite, il la réserve désormais à la moto, qu'il peut pratiquer en toute sécurité. Déjà, dès les années 2020, l'appli Liberty Rider avait mis à disposition des motards un GPS spécial pour choisir la sinuosité de l'itinéraire avec une alerte « virage dangereux », partager leur trajet avec leurs proches afin de les rassurer, et surtout prévenir les secours automatiquement en cas de chute grave. ■

Scénario n°3

EN 2040, MOBILITÉ RIME AVEC PROXIMITÉ ET SOBRIÉTÉ ÉCOLOGIQUE

Face à l'urgence climatique et à l'épuisement des ressources naturelles qui se sont intensifiés, l'humanité a repensé sa mobilité sur le mode de la sobriété et de la durabilité. **En 2040, on se déplace un peu moins et moins vite, mais paradoxalement on a gagné en liberté...**

C'EST DÉJÀ DEMAIN

LOUER PLUTÔT QU'ACHETER, UNE AFFAIRE QUI ROULE

Citiz, pour une heure ou plus.

Pour les conducteurs occasionnels (moins de 10 000 km par an), la location de véhicules en libre-service est une solution à la fois pratique et économique. Premier réseau français d'autopartage, le réseau Citiz, assuré par la Macif, comprend plus de 1 600 automobiles réparties dans 140 villes, à louer pour une heure, un jour ou plus.

Macif C'parti, sur la durée.

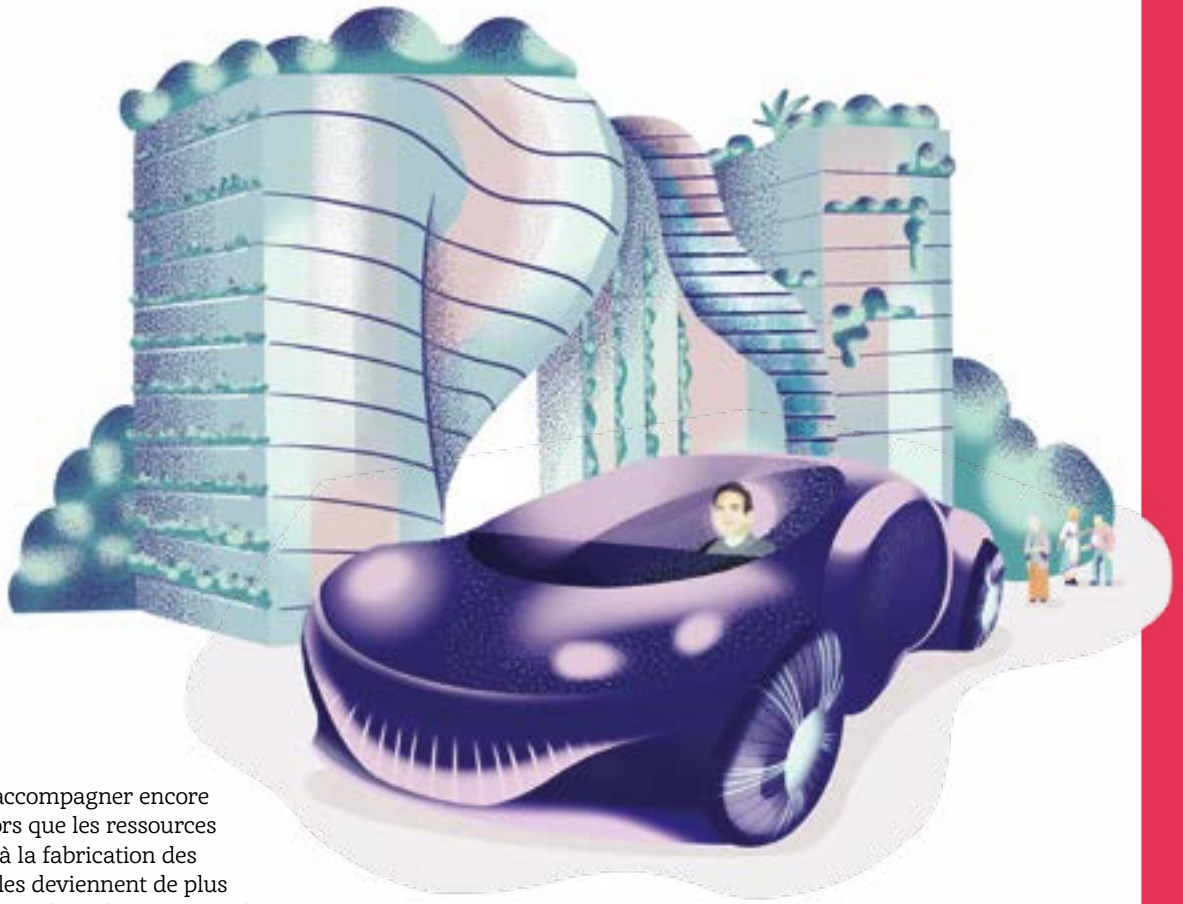
Thermique, hybride ou électrique ? Acheter un véhicule aujourd'hui qui sera toujours adapté au contexte de demain : voilà qui relève de la gageure. La location longue durée, proposée par Macif C'parti, offre une alternative flexible et sûre aux particuliers⁽¹⁾.

(1) L'offre Macif C'parti : est soumise à conditions et à l'acceptation par LeasePlan (voir page 35).

C'est jeudi après-midi, et Léo s'apprête à finir sa journée de travail et à entamer son week-end. Ce maraîcher de 31 ans installé depuis quelques années dans la nouvelle commune

de Luksan, au cœur des Cévennes, se rendra ensuite à son cours d'allemand à seulement 20 minutes à vélo de son lieu de travail, lui-même à 15 minutes à pied de son domicile. Aucune raison d'être pressé.

Dans le paisible Luquesanne, labellisé « territoire de la demi-heure » en 2034 deux ans après sa création, le temps semble s'être ralenti. Érigée comme un mantra, la règle des 30 minutes dicte tous les choix d'aménagement urbain. Travailler, faire ses courses, pratiquer une activité physique, se former, se cultiver : toutes les fonctions essentielles doivent être accessibles en moins de 30 minutes à pied ou à vélo depuis chez soi - une durée que les villes, plus denses, ont pu réduire à un quart d'heure. Les solutions ingénieuses pour lutter contre l'étalement urbain sont de mise : le lendemain, c'est jour de marché, et Léo ira vendre ses légumes dans une cour d'école ouverte en dehors des cours à ce type d'activité. Si Léo se déplace la plupart du temps à vélo ou à pied, il a aussi une voiture électrique. Ou plus précisément, une voiture thermique qu'il avait fait « électrifier » par Phoenix Mobility dix ans plus tôt. En transformant un million de véhicules thermiques en véhicules électriques jusqu'en 2025 conformément à ses objectifs initiaux, cette entreprise pionnière avait contribué à accélérer la transition vers le tout-électrique. Transition qui avait également été encouragée par une loi, votée en 2021, prévoyant la fin de la vente des véhicules thermiques les plus polluants en France à l'horizon 2035.



Cette voiture devrait l'accompagner encore de longues années. Alors que les ressources naturelles nécessaires à la fabrication des batteries de ces véhicules deviennent de plus en plus rares et coûteuses, il est devenu crucial de prolonger au maximum leur durée de vie. Régulièrement, il remplace certaines parties de la voiture grâce à des pièces détachées reconditionnées (portières, pare-chocs, sièges...), répondant aux mêmes exigences de qualité et de sécurité que les pièces neuves. Les publicités de voitures vantant chaque année de nouvelles fonctionnalités révolutionnaires se sont quant à elles espacées, épousant le rythme de l'innovation qui avait été volontairement ralenti dans les années 2030. Une nouvelle philosophie avait alors émergé, consistant à se concentrer davantage sur une réutilisation toujours plus fine des matières premières, plutôt que sur la vitesse ou la puissance du moteur. Justement, sa voiture ne se déplace pas au-delà de 50 km/h... tout simplement parce qu'il n'a pas besoin d'aller plus vite dans sa commune. La structure de son automobile, faite de matériaux de synthèse ultra-légers qu'il a récupérés, lui permet enfin d'économiser de l'énergie. Dévoilé en 2019 au Japon, le prototype du « Nano Cellulose Vehicle » fait de fibre de cellulose (issue de déchets agricoles), cinq fois plus légère et cinq fois plus solide que l'acier, avait laissé chez le gamin qu'il était un souvenir durable et émerveillé... ■



Le point de vue de Carlos Moreno,

chercheur et auteur de *Droit de cité. De la « ville-monde » à la « ville du quart d'heure »* (2020)

VIVRE DANS UNE PROXIMITÉ HEUREUSE

Que ce soit en 2022 ou en 2040, la mobilité devrait rimer avec proximité et qualité de vie. Mais les mobilités subies depuis soixante-dix ans pour rejoindre un lieu de travail à partir de son lieu d'habitation s'apparentent plutôt à un gâchis... Nous avons accepté l'inacceptable en perdant notre temps de vie, de créativité et d'introspection, mais aussi notre temps familial et amical. Les déplacements contraints et la pendularité (les trajets domicile-travail) ont dégradé notre qualité de vie. Écologie, proximité, solidarité et participation citoyenne sont au cœur de ce changement de paradigme pour ici et maintenant, mais aussi pour demain et après-demain. Ces évolutions changeront notre manière de vivre au profit d'un rythme plus apaisé, dans des villes et des territoires vivables, viables et équitables qui concrétisent le projet d'une ville durable : vivre dans une proximité heureuse, pour aller où je veux, quand je veux ! Telle est la vertu du polycentrisme, soit le fait d'organiser un territoire autour de plusieurs petits centres, d'une écologie pour vivre mieux, avec un lien social de qualité.



« Je suis pour un retour à la lenteur »

Interview de Pierre Bordage, auteur de science-fiction

Vous avez pu consulter les trois scénarios de prospective de ce dossier sur « La mobilité en 2040 », l'un d'eux vous a-t-il particulièrement interpellé ?

Les trois sont intéressants. C'est vers cela qu'il faudrait tendre mais, évidemment c'est une vision un peu idéale des choses. Ces textes ne citent quasiment aucun inconvénient, pourtant, quand on dépend à ce point de la technologie, il faut tenir compte de nombreux paramètres, à commencer par les pannes ! (rires) Les machines peuvent très bien dysfonctionner et créer des accidents. Il y a de bonnes choses à prendre dans ces idées, mais à voir ce qui est, ou non, réaliste.

Dans la série Paris Métro 2033, vous décrivez un monde post-apocalyptique où l'humanité doit se réfugier dans le métro pour survivre. Ce scénario de confinement fait écho à ce que nous vivons avec la crise sanitaire. Selon vous, l'avenir nous réserve-t-il plus d'immobilité ?

C'est tout à fait possible. Personnellement, je ne suis pas pour l'immobilité forcée, mais je suis pour un retour à la lenteur, à moins de voyages inutiles. La crise sanitaire a montré que les gens pouvaient se contenter de voyages en France, moins lointains et moins polluants. Je pense qu'il faut une vraie réflexion sur le matérialisme, l'envie de posséder à tout prix. Y compris posséder par le regard, en allant dans le plus d'endroits possibles.

La question de l'écologie s'impose également, lorsqu'on réfléchit à la mobilité du futur. Quelles pistes s'offrent à nous, selon vous ?

Nous n'avons pas le choix, il faut trouver une autre voie, que ce soit celle de la lenteur ou celle de la proximité. Je pense qu'il faut réfléchir à la manière dont on nourrit les gens. S'il y avait des ceintures alimentaires autour de chaque ville, qui leur permettraient de nourrir leur population, cela limiterait le transport et les déplacements. Les déplacements nécessaires devront se faire avec des transports en

commun efficaces et non-polluants. Cela revient à bannir la voiture, même sous forme électrique, car certains composants de ces batteries sont extrêmement polluants. Sans compter que l'électricité nécessite de l'énergie nucléaire.

La mobilité est à la croisée de beaucoup de sujets et reflète les inégalités de la société. Pensez-vous que celles-ci pourraient être exacerbées à l'avenir ?

Bien sûr. Il y a une fracture dans le monde entre les classes riches qui vont se balader dans l'espace pendant que les pauvres galèrent pour se déplacer. On ferme les gares dans les campagnes, les gens ne se retrouvent qu'avec leurs voitures et sont pris en otage par l'augmentation du prix du carburant. Cette augmentation est une bonne chose du point de vue écologique, mais on ne donne pas le choix aux gens puisqu'on supprime d'autres moyens de transport. Sans une refonte sociale globale, ces inégalités persisteront entre ceux qui ont les moyens d'avoir des véhicules écologiques et les autres.

Si vous deviez imaginer la mobilité en 2040, comment la décririez-vous ?

Je l'imagine assez peu différemment de celle qu'on connaît maintenant. Il y aura un peu plus de voitures électriques, de bus électriques, de trains électriques... Mais l'on se rendra compte que la production d'électricité pollue également. Je ne crois pas qu'il y aura de grands changements d'ici 2040, c'est beaucoup trop tôt. Pour changer radicalement la mobilité et les transports, il faudra de profondes modifications sociales et une acceptation du partage des richesses. Il y a beaucoup de travail, et 2040, c'est demain ! Je serai peut-être même encore vivant ! (rires) ■

Bio express

1955 : naissance à La Réorthe, en Vendée.

1993 : premier grand succès littéraire avec la trilogie *Les guerriers du silence*.

2001 : devient président du festival Les Utopiales à Nantes.

2020 : parution de la série Métro Paris 2033 (éditions L'Atalante).





COMMENT LA PANDÉMIE A CHANGÉ NOS LIENS DE PROXIMITÉ

École à la maison, télétravail, quarantaine, déplacements limités...

La crise sanitaire a conduit nombre de Français à se replier sur un cercle de relations restreint. Et pourtant, de nouveaux liens ont émergé.

Coup de main entre voisins, retour aux sources, entraide associative : comme des milliers de Français bousculés par la pandémie, Gwenaëlle, Maud et Morgane ont de belles histoires de solidarité à raconter.

Les proches et les voisins, héros de la crise sanitaire ? Une étude parue en juin 2020 révèle que le premier confinement n'a pas modifié le nombre d'interactions de voisinage, mais leur nature. Quatre Français sur dix déclarent ainsi avoir rendu un service dans leur quartier, et 29 % disent en avoir reçu⁽¹⁾.

Faire les courses, récupérer des médicaments à la pharmacie ou un colis à la poste... Les confinements se sont traduits par une forte hausse des services rendus par le voisinage aux plus âgés (75 ans et plus). Une tendance qui met en lumière l'isolement de ces personnes, mais aussi les solutions qui peuvent émerger spontanément, y compris en dehors du cercle familial ou des circuits d'aide sociale habituels. L'enquête démontre également que les employés et ouvriers ont davantage « voisiné » en période de Covid. Autre fait marquant : les personnes de 60 à 74 ans ont joué un rôle central de pourvoyeur d'aides à l'occasion du confinement⁽¹⁾.

Une bouffée d'humanité

En ville, comme en zone rurale, certains ont (re)découvert les joies du « bon voisinage » et de l'entraide à l'échelle locale. La crise sanitaire a généré de nouvelles solidarités, à l'image du boom des circuits courts. Avec la fermeture des marchés et des restaurants se sont créés des groupements d'achat informels entre amis,

habitants d'un quartier ou d'un immeuble pour soutenir les producteurs locaux. Autre constat : le regain de vitalité des commerces de proximité pendant la pandémie. Pas de queue, pas besoin de voiture, la supérette du quartier a satisfait les besoins essentiels des Français tout en favorisant la convivialité. Une autre étude récente a d'ailleurs montré que 40 % des Français souhaitent aujourd'hui changer

leurs habitudes de consommation pour soutenir davantage leurs commerçants de quartier. Et 91 % d'entre eux estiment qu'ils jouent un rôle important pour la création de lien social et le vivre-ensemble⁽²⁾. ■

Sources :

(1) https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/30306/578.population.societes.juin.2020.covid.voisinage.confinement.fr.pdf

(2) <https://www.americanexpress.com/content/dam/amex/fr/benefits/lp/a-propos/CP-26mai2021.pdf>



Gwenaëlle,

41 ans, Abbeville (80),
avec sa mère Claudine
et sa sœur Katie



« La pandémie a été une période
difficile, mais elle a changé ma vie
pour le meilleur ! »

RETOUR AUX SOURCES

J'ai fêté mes 40 ans le 14 mars 2020 chez ma mère à Abbeville, et ma famille m'a fait cadeau d'un adorable petit chiot.

Comme il n'était pas encore sevré, je n'ai pas pu l'adopter tout de suite chez moi (je vivais dans le Val-d'Oise à l'époque). J'étais donc censée venir le voir tous les week-ends. Et là, le premier confinement est arrivé. Je me suis retrouvée seule dans mon appartement à tourner en rond... J'avais pour habitude d'aller régulièrement voir ma mère et ma sœur, et là je ne pouvais plus voir personne, et je n'avais même pas mon petit chien pour me tenir compagnie ! Au bout de quelques jours, j'en ai eu marre de parler à mes plantes vertes. J'ai donc décidé de rejoindre ma maman à Abbeville dès la fin du confinement. J'ai redécouvert le plaisir des petits-déjeuners et des repas en famille, de m'occuper d'elle et elle de moi... Un vrai cocon. Et de voir mon petit chien ! Dès que le deuxième confinement a été annoncé, j'ai anticipé : direction Abbeville !

REFORMER LE CLAN

Après ça, le retour à Paris a été difficile, je supportais de moins en moins d'être éloignée de mes racines. L'idée de déménager pour me rapprocher définitivement de ma mère a fait assez vite son chemin. J'ai sauté le pas en juin 2021, et j'ai emménagé en novembre. J'ai choisi de vivre à quelques centaines de mètres de chez elle, dans une maison que je vais aménager pour pouvoir l'accueillir un jour, quand elle ne pourra plus vivre seule. Cette période m'a fait prendre conscience de l'importance des liens familiaux et de l'entraide entre les générations. Notre projet à présent : faire venir ma sœur, qui vit toujours en banlieue parisienne. On veut reformer le clan et retrouver le plaisir d'être proches de la famille. La pandémie a été une période difficile, mais elle a changé ma vie pour le meilleur !

« C'est chouette ce qui s'est créé durant cette période particulière. Sans ce premier confinement, on ne se serait peut-être jamais parlé. »



Maud,
36 ans, Paris, avec ses voisins Caroline et Corentin

GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

Ça fait dix ans que je vis dans mon immeuble. Plusieurs personnes âgées y habitent. Au premier confinement, j'avais laissé un mot et mon numéro de téléphone dans le hall pour proposer mon aide. C'est comme ça que Pierrette, ma voisine de 90 ans, m'a contactée. Les initiatives se sont ensuite multipliées : des voisins ont imprimé des attestations pour les mettre à disposition de ceux qui en avaient besoin, etc. Avec Cécilia, Caroline et Corentin, tous trentenaires, on a créé un groupe sur WhatsApp pour organiser un roulement pour faire les courses de Pierrette tous les trois jours. Nous sommes devenus ses personnes de confiance. Elle était rassurée de nous savoir là, tout comme sa fille. Elle s'est sentie moins seule.

DES VOISINS ET DES COPAINS

C'est chouette ce qui s'est créé entre nous durant cette période particulière. On se confiait nos états d'âme... Sans ce premier confinement, on ne se serait peut-être jamais parlé. Pour moi aussi, pouvoir compter sur mes voisins a été un soulagement. J'habite seule, mais je savais que derrière la porte, il y avait quelqu'un. En février dernier, j'ai eu le Covid et mes voisins déposaient à manger sur mon palier. Depuis, le lien existe toujours. On partage des soirées TV, des muffins quand le moral n'est pas là... On a jardiné ensemble pour fleurir la cour, organisé un repas de Noël, un apéro pour le retour des vacances, fêté les anniversaires. C'est un bonheur ! Les relations de voisinage que nous avons tissées sont précieuses et rares.

« Des liens forts se sont créés avec l'ensemble des bénéficiaires. »



Morgane,

24 ans, ex-présidente de la Fédération Campus Basse-Normandie et responsable de l'association Agoraé.

BOUCHÉES DOUBLES PENDANT LE CONFINEMENT

« L'Agoraé est une épicerie sociale destinée aux étudiants. Depuis 2014, ils peuvent y faire des courses qu'ils ne paient que 10 % du prix normal. C'est aussi un endroit où on crée du lien social, avec une à deux animations gratuites par semaine.

Pendant le premier confinement, il était impensable pour nous de fermer l'épicerie ! Nous avons décidé de rendre les courses gratuites et d'ouvrir l'accès à d'autres personnes dans le besoin pour 1 euro symbolique : des mères célibataires, des personnes âgées, des familles, des personnes sans emploi...

ESPOIR ET HUMANITÉ

Au total, 1700 personnes ont été aidées pendant cette période, contre 300 en temps normal. Nous étions six bénévoles pour récupérer les invendus des supermarchés tous les matins et faire la distribution l'après-midi. Le soir, on livrait les produits restants à des associations qui faisaient des maraudes dans la rue. C'était intense, on a même reçu la médaille de l'engagement citoyen ! Mais venir en aide aux autres, ça permet de reprendre espoir en l'humanité. Des liens forts se sont créés avec l'ensemble des bénéficiaires. »

Voter est avant tout un acte généreux

Vos délégués Macif sont des sociétaires engagés et avant tout des électeurs convaincus. À quelques mois des élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin), leurs témoignages montrent leur attachement profond au vote, acte démocratique par excellence. Pour que l'abstention ne devienne pas la grande gagnante des prochains scrutins, ils iront aux urnes.



Élu municipal, représentant syndical, militant associatif... Pierre Gros, 60 ans, 30 ans d'engagement.

Administrateur et vice-président de la Macif en charge de l'engagement, militant syndical, associatif et politique, Pierre Gros fait partie de ceux qui prennent leur destin en main. Mais à quelques mois des élections présidentielles et législatives, l'homme de terrain s'inquiète du fait que de plus en plus de Français boudent les urnes. « Aujourd'hui, dans tous les suffrages, il y a malheureusement une avancée de l'abstention », déplore-t-il. « Il y a une perte de confiance dans le monde associatif et syndical, au sein des entreprises aussi, où on voit un fort recul de la participation aux élections de la délégation du personnel (CSE). Cela peut être dû à une méconnaissance de ces corps intermédiaires, et cela contribue à une désaffection du vote en général. Comme pour le renouvellement de leurs représentants délégués, tous les quatre ans, j'invite nos

sociétaires et les Français en général à se rendre aux urnes quels que soient les scrutins, car ils sont tous importants », insiste celui qui rappelle que le droit de vote est un droit fondamental, fruit d'un long combat, notamment pour les femmes.

FAIRE RÉSONNER SA VOIX

Ses différents mandats lui permettent d'être un citoyen impliqué dans la vie démocratique et de faire résonner sa voix. « Voter est un acte citoyen. Il permet de s'exprimer sur des sujets importants, et ce, à chaque échelle », glisse-t-il. Au fil du temps et des échéances électorales qui rythment la vie publique, le militant a vu l'abstention gagner du terrain. Pour que les citoyens s'intéressent et participent davantage à la vie démocratique, Pierre Gros croit à une approche plus pragmatique. « Les élections politiques sont davantage tournées vers le

choix d'une personne à élire que d'un véritable projet. C'est ce qui fait qu'il y ait un manque d'engagement. Il est important de réfléchir à des projets, avec des vrais choix de société », insiste-t-il.

Autres actions à encourager ?

« Participer à des actions associatives par exemple, cela construit aussi la démocratie, la cité », précise celui qui œuvre pour le Secours Populaire. Pierre Gros reste convaincu que chaque échéance électorale participe à construire la vie du pays et le monde de demain. ■

Bio express

2003 : délégué régional Macif.

2012 : administrateur de la Macif.

2021 : vice-président de la Macif.

Aux urnes, citoyens !

Voter, c'est bon pour la démocratie et pour faire vivre ses idées. C'est aussi un combat de chaque instant, et quelques bons souvenirs... Parole d' élu !



Chantal Bousquière,
conseillère sociale dans un organisme
HLM et déléguée de proximité Macif



SE PROJETER VERS DEMAIN

En quoi aller voter est-il un acte individuel mais pas égoïste ?

« Voter, c'est essentiel pour faire vivre la démocratie. Si l'acte relève d'un geste individuel, il est loin d'être égoïste. Bien au contraire, voter permet de préparer la société de demain et l'avenir des jeunes générations. C'est être dans la projection. Aujourd'hui, sensibiliser les jeunes au vote est un véritable défi. L'objectif est de toucher la population de manière large. Utiliser les nouvelles technologies et les réseaux sociaux pour sensibiliser au vote serait une bonne chose. Le vote électronique, pour lequel s'est d'ailleurs engagée la Macif pour l'élection des délégués de sociétaires, est un bon vecteur pour sensibiliser les plus jeunes. Pouvoir voter via son smartphone permettrait peut-être de développer leur participation au vote. Nous, délégués de proximité à la Macif, nous essayons de mobiliser, d'être au plus proche des sociétaires pour échanger avec eux, faire remonter leurs besoins, traiter les sujets qui nécessitent de trouver des solutions dans leur quotidien. » ■



Sophie Barrois,
travaille dans le secteur de l'économie
sociale et solidaire, déléguée de
proximité Macif et Apivia Macif Mutuelle

LE VOTE CONTRE L'INDIVIDUALISME

Aimez-vous parler politique au moment des élections ?

« Je suis déléguée syndicale, donc membre de la société civile, engagée sur les questions d'emploi, d'économie et de santé. À 37 ans, j'ai aussi été tête de liste pour les élections de ma commune. J'apprécie d'échanger avec les autres et de parler politique, plus encore au moment des élections où se jouent des enjeux importants ! Il est essentiel d'exprimer ses opinions pour être entendu. Malheureusement, la tendance est au repli sur soi, exacerbée par la crise sanitaire. Les discours politiques s'éloignent des problématiques du quotidien : manger, se loger, se chauffer, avoir accès à la culture, élever ses enfants dignement...

Tout cela favorise le repli et l'individualisme. Par exemple, les fêtes de village disparaissent. Elles sont pourtant des lieux où se tissent des liens et où l'on débat. C'est dommage, car plus on se parle, plus on se comprend. Cela participe au vivre-ensemble. Mais tout n'est pas noir, il y a de plus en plus d'associations qui se créent. Les citoyens doivent continuer à agir et à s'exprimer ! » ■



Jean-Marc Couillart,
retraité du domaine du graphisme et de
la communication, et délégué Macif

UN ACTE IMPORTANT, UN ACTE D'ADULTE

Vous souvenez-vous de la première fois que vous avez voté ?

« En 1974, j'avais 19 ans. Cette année-là, Valéry Giscard d'Estaing est élu au printemps président de la République. Un scrutin anticipé, faisant suite à la mort du président Georges Pompidou. L'une de ses premières mesures a été d'abaisser l'âge de la majorité de 21 à 18 ans. Si bien qu'à l'automne 74, j'ai pu voter pour la première fois lors du scrutin des législatives dans mon village de Stella-Plage, dans le Pas-de-Calais. J'étais alors étudiant aux Beaux-Arts. De pouvoir voter, j'avais l'impression d'être "un grand" ! J'y suis allé avec mes copains du village. Je me souviens que l'on était observé avec bienveillance par nos aînés qui tenaient le bureau de vote. On sentait aussi une certaine inquiétude de leur part. Ils se demandaient ce qu'allait encore faire ces jeunes, mai 68 n'était pas si loin ! Nous n'avions pas une grande culture politique. Au fil du temps, je me suis forgé mes propres idées, grâce à l'éducation que j'ai reçue, mes centres d'intérêt, mes expériences de vie et les rencontres faites, et j'ai mesuré à quel point voter est important. » ■





Jean-Paul Wald,
chef de projet informatique
et délégué Macif

S'ENGAGER AU-DELÀ DU VOTE

Au-delà de se rendre aux urnes, comment la citoyenneté peut-elle s'exprimer au quotidien (engagement associatif, syndical...)?

« Voter, c'est un droit acquis à la suite de longues luttes et qui n'est pas si ancien que cela. On ne peut pas le laisser à l'abandon. Plus les gens sont nombreux à voter, plus les élus sont légitimes et représentatifs. Au-delà de ce droit de vote, nous pouvons agir sur le terrain. En ce qui me concerne, par le passé, je me suis investi dans une association de parents d'élèves. Aujourd'hui, je suis actif à la Ligue des droits de l'Homme et à Solidarités nouvelles pour le logement. En tant que délégué Macif, je suis animateur d'une commission consacrée à l'économie sociale en Ile-de-France. L'idée est d'intervenir pour soutenir des projets régionaux. Évoluer dans le monde associatif permet d'être sur le terrain et en lien direct avec les gens. C'est aussi l'occasion de contribuer à l'animation de la vie de la société, notamment en matière sociale et des droits des citoyens. C'est aussi le moyen de détecter des besoins, découvrir des projets intéressants, et de préparer son vote en fonction de ce qu'on souhaite voir aboutir. » ■



TOUT SAVOIR SUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril 2022 et les législatives les 12 et 19 juin 2022.

Pour pouvoir voter, il faut avoir 18 ans et être de nationalité française. Mais il faut aussi être inscrit sur les listes électorales.

Comment savoir si je suis inscrit ?

Connectez-vous sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Si vous avez fait la démarche de recensement citoyen à 16 ans, vous êtes automatiquement inscrit sur les listes de la commune.

Comment s'inscrire ?

- Sur internet : sur le site service-public.fr
- À la mairie de sa commune de résidence, en apportant les justificatifs exigés*. On peut s'y rendre en personne ou envoyer un proche.

• Par courrier à la mairie de son domicile, en joignant le formulaire Cerfa n° 12669*02 et les justificatifs.

Jusqu'à quand puis-je m'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant le jour du scrutin, soit le 4 mars pour les présidentielles et le 6 mai pour les législatives.

Dois-je me déplacer pour voter ?

Si vous n'habitez pas sur la commune où vous êtes inscrit, ou si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, vous pouvez faire une procuration dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie. Elle permet à la personne de confiance de votre choix de voter à votre place.

* Pièces justificatives à fournir : Cerfa n° 12669*02 – Carte nationalité d'identité ou passeport. À défaut, une carte Vitale ou un permis de conduire peut suffire à condition d'être accompagné d'une pièce justifiant de votre nationalité (par exemple : acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité) – Justificatif d'attache avec la commune d'inscription, par exemple : un justificatif de domicile de moins de trois mois, un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent, un justificatif d'inscription aux impôts locaux depuis au moins deux ans, etc.

3 conseils pour louer sans se stresser

Et si une assurance permettait aux propriétaires de louer leur bien sans craindre les défauts de paiement⁽¹⁾ et les dégradations ? Ce contrat existe à la Macif : c'est le contrat Garantie Loyers impayés⁽²⁾. Le point avec Christophe Baudalet, responsable produit Macif.



Christophe Baudalet,
responsable produit Macif

Quelles sont les informations à vérifier en priorité dans le dossier d'un locataire ?

Christophe Baudalet. Première précaution : choisir un locataire dont les revenus sont cohérents avec le montant du loyer. N'hésitez pas à vérifier les trois dernières fiches de paie et le dernier relevé d'imposition. Cette demande est tout à fait légale. Le locataire ne peut pas refuser de vous présenter ces documents. En revanche, il est interdit de demander le numéro de sécurité sociale ou un extrait de casier judiciaire, par exemple. Méfiez-vous aussi des faux ! Deux astuces pour détecter les faux documents : vérifier l'existence de l'entreprise mentionnée sur la fiche de paie, et authentifier l'avis d'imposition qui vous a été fourni. (voir encadré).

Comment rédiger un bail dans les règles ?

C.B. Le bail est là pour vous protéger, tout comme il protège votre locataire. Il est donc important qu'il soit rédigé avec soin ! Le plus sûr est de télécharger un modèle rédigé par des professionnels (voir encadré). Ils contiennent les clauses essentielles, comme la procédure en cas de dégradations que le dépôt de garantie ne suffirait pas à couvrir. Vous éviterez aussi les clauses abusives que le locataire pourrait contester en cas de litige... Autre point important : c'est dans le bail que vous indiquez si la location est garantie par une assurance Loyers Impayés ou par une caution. Si vous choisissez la caution, il faudra vérifier que la personne qui se porte garant a bien les capacités de paiement, ce qui n'est pas toujours simple.

À SAVOIR : caution et contrat Garantie Loyers impayés ne peuvent pas être cumulés sauf si le locataire est étudiant ou apprenti. Il est aussi vivement conseillé de faire un état des lieux d'entrée détaillé et d'y ajouter des photos pour qu'il n'y ait pas de contestation possible.

Comment se protéger efficacement des impayés ?

C.B. En cas d'impayés⁽¹⁾, récupérer les sommes dues peut prendre du temps. Une solution simple pour s'en prémunir consiste à prendre une assurance. Le contrat Garantie Loyers impayés vous protège en cas de défaut de paiement, et il couvre aussi les frais engendrés par d'éventuelles dégradations de votre bien⁽²⁾. À la Macif, il inclut également un accompagnement juridique pour simplifier vos démarches⁽³⁾. Le tout pour un coût minime : les cotisations (2,75 % du loyer pour la formule principale) sont déductibles des revenus fonciers⁽³⁾.

(1) Les défauts de paiement ne sont pas toujours le fait de locataires malhonnêtes. Certains sont dans une véritable détresse financière causée par des imprévus professionnels ou un accident de la vie.

(2) Dans les conditions et limites fixées au contrat souscrit.

(3) Selon la réglementation fiscale en vigueur.

LIENS UTILES

- L'assurance Loyers impayés : macif.fr, rubrique Habitation
- Vérifier les avis d'imposition sur le site du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance : impots.gouv.fr/secavis/
- Télécharger un modèle de bail : macifjuris.macif.fr * ou service-public.fr.

* L'accès à MACIFJuris est réservé aux sociétaires, particuliers personnes physiques, détenteurs d'un contrat d'assurance IARD (ex. : Auto, Habitation...) et/ou d'un contrat santé ou prévoyance à titre individuel assuré par Apivia Macif Mutuelle, souscrit(s) auprès de la Macif (voir p. 35).

RÉSEAUX DE SOINS : LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

La plupart des complémentaires santé disposent d'un réseau de soins leur permettant de faire profiter leurs adhérents de soins à prix réduits. **Quels sont les avantages et comment en bénéficier ?**



Qu'est-ce qu'un réseau de soins ?

C'est un réseau de professionnels (opticiens, dentistes, etc.) qui s'engagent à proposer des prestations de santé à des tarifs négociés. Ces réseaux ont été créés dans les années 1990 pour les soins faisant l'objet de dépassements d'honoraires (optique, soins et prothèses

dentaires, audioprothèses) et/ou faiblement pris en charge par l'Assurance maladie (ostéopathie, diététique, etc.).

Pourquoi c'est avantageux ?

Les réseaux de soins permettent d'accéder à des prestations de soins à tarif réduit de 10 à 40% par rapport aux tarifs habituels,



selon la prestation et les réseaux concernés*. Les prix sont négociés directement auprès des professionnels de santé adhérents au réseau, qui les appliquent de façon automatique sur simple présentation de la carte de mutuelle.

Comment puis-je en bénéficier ?

Aucune démarche particulière n'est requise pour en bénéficier : il suffit d'avoir souscrit une complémentaire santé. Si vous avez adhéré à une mutuelle santé Macif, rendez-vous dans votre espace personnel sur macif.fr pour consulter la liste des professionnels de santé partenaires. Vous pouvez vous géolocaliser pour trouver les plus proches de votre domicile ou de votre lieu de travail. Faites votre choix, prenez rendez-vous, et c'est tout ! C'est le praticien qui se chargera d'appliquer



la réduction à laquelle vous avez droit. Et ce, quelle que soit la formule choisie pour votre complémentaire : les avantages sont les mêmes pour tous.

Si je paie moins, la qualité est-elle moins bonne ?

La qualité est la même que chez tout autre professionnel de santé. Mais grâce aux accords passés avec les fabricants de verres et de prothèses dentaires par exemple, les réseaux de soins peuvent proposer des tarifs préférentiels avec une qualité garantie !

Les réseaux de soins sont-ils tous les mêmes ?

Pour être performant, un réseau de soins doit offrir une couverture territoriale optimale, y compris outre-mer. C'est le choix qu'a fait la Macif : un réseau ouvert accueillant un nombre non limité de praticiens partenaires.

Les soins à prix négociés sont ainsi accessibles facilement et au plus grand nombre (voir encadré ci-dessus).

* Réductions par rapport aux prix moyens du marché et selon prestations. L'assuré reste libre de choisir son professionnel de santé.



CARTE BLANCHE, LE NOUVEAU RÉSEAU DE SOINS DE LA MUTUELLE SANTÉ MACIF

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Macif propose le réseau de soins Carte Blanche aux adhérents de sa mutuelle santé. Créé en 2001, c'est le plus grand réseau de France : 7 500 opticiens, 8 970 dentistes, 3 500 audioprothésistes et plus de 2 000 diététiciens, ostéopathes et pédicures-podologues l'ont déjà rejoint. Plus de 12,5 millions de personnes sont couvertes en 2022 !

Carte Blanche, c'est aussi un ensemble de services pratiques :

- **en ligne** : un annuaire géolocalisé, un agent conversationnel pour vous accompagner, des conseils santé, l'essayage de lunettes en ligne et une aide à la lecture de devis.
- **en télésanté** : téléconsultation, organisation des soins à domicile (infirmière, sage-femme, kiné...) et livraison de médicaments en urgence ou programmée. (Voir page 35)

Grande enquête : et vous, comment allez-vous ?

À l'été 2021, la Macif a lancé une enquête pour savoir comment vous vous sentiez plus de dix-huit mois après le début de cette crise du Covid. Vous avez été plus de 550 000 à répondre, soit un sociétaire sur dix, un grand merci à tous !



Ces derniers mois ont été...



« PARTICULIERS »
POUR 49 %

mais je vais de l'avant !



« ÉPROUVANTS »
POUR 37 %

mais la vie suit son cours...



« DIFFICILES »
POUR 14 %

ça a été compliqué pour moi et mes proches.

Aujourd'hui, ça va...



BIEN POUR 46 %



PAS FORT POUR 22 %

MON ÉTAT D'ESPRIT PROFITER DE L'INSTANT PRÉSENT !

VOS PRIORITÉS :

- Pour les plus de 50 ans : faire attention à ma santé
- Pour les 30-49 ans : s'occuper de mes proches
- Pour les 18-29 ans : réaliser de nouveaux projets

VOS PRÉOCCUPATIONS :

- Pour les moins de 30 ans :



- Pour les 30-40 ans :



- Pour les plus de 50 ans :



La Macif à vos côtés

Suite à cette enquête, des réponses adaptées ont été apportées aux participants en fonction de leur vécu, leur âge et leur situation familiale. Par exemple, 60 000 sociétaires qui se sont déclarés en difficulté (22 % des répondants) ont été redirigés vers Macif Solidarité Coups Durs*.

* Service d'accompagnement à distance offert aux sociétaires Macif ou aux adhérents d'Apivia Macif Mutuelle, proposant soutien et conseils lors de difficultés financières ou familiales (voir page 35).

Voguez en toute sécurité avec Macif Centre de Voile



De nombreux sociétaires Macif sont aussi plaisanciers. C'est peut-être votre cas. Pour vous accompagner et vous aider à naviguer en toute sécurité, la Macif propose des stages et des formations dispensés par plus de 20 formateurs diplômés, au sein de Macif Centre de Voile (MCV) (voir page 35), son école de voile créée en 1987. Tous les thèmes sont couverts : sécurité en mer, respect du milieu marin, maîtrise de son embarcation... Affilié à la Fédération française de voile, Macif Centre de Voile accueille les

débutants comme les plus aguerris. L'école dispose des dernières innovations en matière de navigation et de sécurité, de quoi prendre la mer dans les meilleures conditions ! Rendez-vous sur macifcentredevoile.fr pour consulter le programme des formations. ■

+ BON À SAVOIR

Macif Centre de Voile est ouvert à tout le monde, pas seulement aux sociétaires Macif.



100% des collaborateurs Macif travaillent en France

La Macif fait partie des 10 premières entreprises à obtenir, pour l'ensemble de ses métiers et activités, la nouvelle certification Relation Client France*. Pour l'obtenir, il faut démontrer que 100 % de ses prestations relation client sont réalisées par des équipes implantées uniquement sur le territoire français, y compris les conseillers en ligne. La certification est décernée par l'association Pro France et l'Association française de la relation client (AFRC). Elle permet de valoriser les entreprises qui « participent au maintien et au développement de l'emploi en France et placent la simplicité, la transparence et la proximité de leurs services au cœur de leur activité ». ■

* Audit réalisé par Afnor Certification.
Plus d'informations sur relationclientfrance.fr

La construction écologique et solidaire récompensée

Chaque année depuis 2014, la Fondation Macif* et l'Avisé** lancent un appel à projets dans le cadre du programme P'INS (programme d'innovation sociale et solidaire).

Objectif : encourager la diffusion d'initiatives solidaires innovantes dans toute la France. Parmi les lauréats de la septième édition de P'INS (2021-2022), Echobat est un réseau associatif de professionnels du bâtiment consacré à l'écoconstruction solidaire. Créé en 2010 à Nantes par un collectif de cinq structures (deux entreprises, un organisme de formation, une structure d'insertion et une association de développement local), Echobat aide des particuliers, professionnels ou collectivités à mener à bien leurs projets de construction ou de réhabilitation écologique et solidaire : une école de musique dans le Maine-et-Loire, un centre de santé en Loire-Atlantique,

un centre social dans l'Indre, des maisons anciennes ou contemporaines partout en France... Echobat intervient dès la phase d'étude comme sur les chantiers, et propose aussi des prestations de formation pour ses membres. ■

* Voir page 35.

**L'Avisé est une agence française d'ingénierie entrepreneuriale visant à développer l'économie sociale et solidaire, et l'innovation sociale par l'accompagnement des porteurs de projets.

+ BON À SAVOIR

Depuis sa création, le programme P'INS a soutenu 51 structures, en accompagnant de manière individuelle et collective les lauréats pendant dix mois et en attribuant une subvention de 20 000 euros à chaque projet.



Macif, assureur n°1 sur la responsabilité des entreprises

Dans le cadre d'une enquête menée par l'institut de sondages YouGov sur la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la Macif se classe 1^{er} dans la catégorie Assurances. Pas moins de 1 300 marques ont été évaluées par les Français pour cette étude. Une fierté pour la Macif qui, depuis sa création, a toujours mis son métier d'assureur et ses valeurs mutualistes au service de ses sociétaires, face aux enjeux sociétaux et environnementaux. Un engagement plus important que jamais, à l'heure où 66 % des adultes en France considèrent le changement climatique comme la plus grande menace pour l'avenir (voir page 3). ■



La Macif partenaire d'un projet digne de Jules Verne

Polar Pod, projet de navire océanographique conçu par l'explorateur Jean-Louis Étienne, vient d'obtenir le soutien de la Macif dans le cadre de ses engagements pour l'environnement. Cette plateforme de 100 m de hauteur est destinée à l'étude de l'océan Austral et voguera au fil des courants marins et sur les plus grosses vagues du monde, tout autour de

l'Antarctique. Elle contribuera à approfondir la connaissance scientifique et à sensibiliser le plus grand nombre à la préservation des océans, précieux réservoirs de biodiversité, qui jouent un rôle primordial dans l'équilibre du climat et la survie de l'humanité. Début du chantier en mars de cette année pour une livraison prévue à l'été 2023. ■



Aéma Groupe se renforce pour mieux vous protéger

Quelques mois après sa naissance, issue d'un rapprochement des groupes Macif et Aésio, Aéma Groupe réalise l'acquisition d'Aviva France – désormais nommée Abeille Assurances, qui devient une filiale de la Macif – et concrétise son ambition originelle de construire un groupe mutualiste de référence protégeant désormais plus de 11 millions de Français. Cette opération place Aéma Groupe au 5^e rang des acteurs de l'assurance en France, capable d'offrir la protection la plus large à ses assurés (particuliers, professionnels, indépendants, entreprises) à travers une palette complète de solutions. Résolument mutualiste, Aéma Groupe souhaite ainsi faire entendre la voix de ses sociétaires, adhérents et clients dans le débat public sur les questions de société autour de la protection de biens et de personnes. ■

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Une garantie de votre contrat que vous ne comprenez pas ? Une interrogation sur un point d'assurance ? Une remarque sur les engagements de la Macif ? Sur les réseaux sociaux ou par courrier, vous êtes nombreux à réagir. Cette rubrique a pour vocation de diffuser auprès de la communauté des sociétaires Macif vos questions et nos réponses.



Johanna Z.

En tant que propriétaire et en tant que vacancier, de quelle assurance ai-je besoin dans le cadre d'un échange de maison ou d'appartement durant les vacances ?

Christine Muller, déléguée Macif

La Macif a prévu cette situation dans son contrat Habitation Résidence principale⁽¹⁾. Si vous êtes titulaire de ce contrat, vous serez ainsi couvert pendant le temps de vos vacances en cas d'échange de votre domicile avec celui d'une autre famille, en France ou dans l'un des pays de l'Union européenne⁽²⁾.

Premier cas de figure, vous louez votre appartement ou votre maison à des vacanciers : durant leur séjour, vos biens restent assurés dans les mêmes conditions que si vous étiez vous-même dans les lieux⁽¹⁾. De son côté, votre locataire doit être assuré pour sa responsabilité civile d'occupant pour les dégradations qu'il pourrait occasionner chez vous, et il doit vous le justifier.

Deuxième cas de figure, vous êtes le vacancier locataire : la Macif assure votre responsabilité d'occupant⁽¹⁾⁽²⁾.

Dans ce cas, vous pourrez en apporter la preuve au propriétaire en lui remettant l'attestation délivrée par la Macif s'il vous la demande.

(1) Dans les conditions et limites du contrat souscrit.

(2) En France métropolitaine et dans les pays de l'Union européenne, en Andorre, au Liechtenstein, à Monaco, en Norvège, à Saint-Marin, en Suisse, au Vatican, et dans les départements, régions et collectivités d'Outre-Mer.

Les couvertures d'assurance évoquées ici font partie de la garantie « voyage et villégiature » de votre contrat Habitation. Pour plus de détails, rendez-vous sur macif.fr, rubrique assurance/particuliers/conseils/vie-pratique/assurance-villégiature-location-saisonniere



Michel B.

Pourquoi est-ce que je dois payer une franchise en cas de sinistre ?

Patricia Paggi, déléguée Macif

Beaucoup d'assurés, à la Macif ou ailleurs, acceptent difficilement cette règle, mais le principe de la franchise est à la fois rationnel et juste. Rappelons d'abord de quoi il s'agit. Lorsque vous subissez un accident causé par un tiers responsable identifié, la Macif exerce en votre nom un recours auprès de la compagnie d'assurance du responsable afin que tous les dégâts causés vous soient remboursés. Mais si, par exemple, votre véhicule est endommagé lors d'une tentative de vol, même si c'est couvert par le contrat, une partie peut rester à votre charge après indemnisation : c'est la franchise.

En appliquant ce système, l'objectif n'est pas de récupérer de l'argent sur votre dos mais de réduire le montant de votre cotisation d'assurance. Les contrats sans franchise existent, on appelle cela

« le rachat de franchise »

En contrepartie, la cotisation est plus élevée. Les contrats avec franchise sont un des éléments qui permettent à la Macif, conformément à ses valeurs

d'assureur mutualiste, de garantir à chacun de ses sociétaires le plus juste prix, au bénéfice de tous.





SIX CHOSES À SAVOIR AVANT DE SOUSCRIRE UN CRÉDIT À LA CONSOMMATION !

Pour concrétiser certains projets, le crédit reste une solution de financement incontournable pour de nombreux Français. **Il offre une grande liberté d'action tout en restant un engagement sérieux. Comment ça marche ?**



1

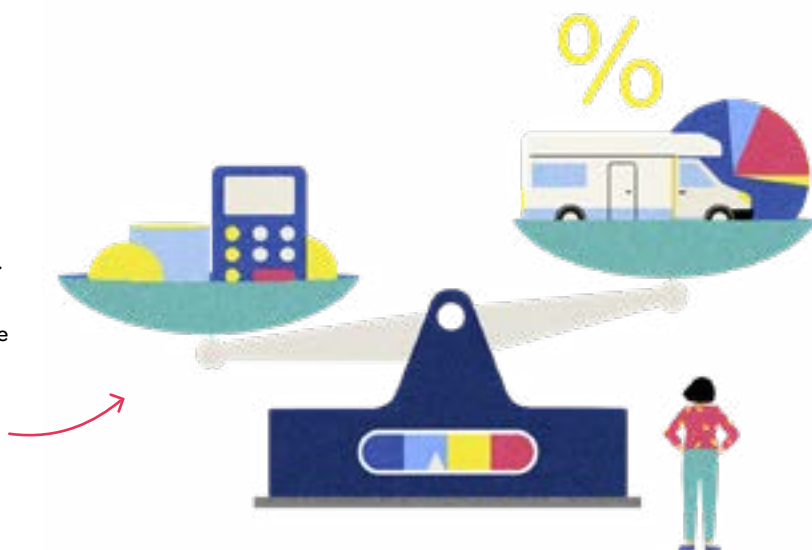
EST-IL PRÉFÉRABLE DE SOUSCRIRE UN CRÉDIT OU DE PIOCHER DANS MON ÉPARGNE ?

Il est parfois plus intéressant de souscrire un crédit, selon les taux proposés, que de puiser dans ses économies. Par ailleurs, le système de mensualités permet à l'emprunteur de planifier ses dépenses, tout en gardant son épargne disponible en cas de besoin.

2

QUELLE SOMME PUIS-JE EMPRUNTER ?

Tout dépend de la situation de chacun, du projet et de la capacité de remboursement. Elle sera évaluée en fonction des revenus et des charges de l'emprunteur, mais aussi des éventuels crédits en cours, et d'un possible apport personnel. Le taux d'endettement est un indicateur important dans une demande de crédit. Il correspond au rapport entre les revenus et les charges de la personne qui souscrit un crédit. Il permet notamment de déterminer si une personne est en mesure de contracter un emprunt.



3

QUELS SONT LES FRAIS LIÉS À UN CRÉDIT ?

Le Taux annuel effectif global (TAEG) est le taux qui prend en compte la totalité des frais occasionnés par un crédit (comme les frais de dossier éventuels, les frais d'assurance ou de garantie, etc.). Mais vous pouvez également vous référer au coût total du crédit, soit le cumul de toutes les mensualités : il s'agit là de la somme réelle que le souscripteur va devoir rembourser. Ce coût global est obligatoirement indiqué avant la souscription de tout crédit.

4

DOIS-JE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE EMPRUNTEUR ?

C'est préférable, car si vous ne pouvez pas rembourser en raison d'un accident de la vie par exemple, l'assurance emprunteur peut couvrir une partie des échéances du crédit, voire leur remboursement total en cas de décès. Sans cette assurance, ce sont les ayants droit qui devraient dans ce dernier cas assumer la charge du remboursement.

5

CONCRÈTEMENT, QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE DIFFICULTÉS DE REMBOURSEMENT ?

Faire face à un coup dur peut arriver à tout le monde. Dès les premières difficultés rencontrées, il est conseillé d'en parler à son conseiller bancaire pour trouver la solution la mieux adaptée à la situation. Cela peut être un report d'échéance, une diminution de la mensualité...



6

PUIS-JE ME RÉTRACTER SI JE CHANGE D'AVIS ?

Oui, c'est possible sous certaines conditions ! La souscription d'un crédit peut être annulée sans justification dans les quatorze jours qui suivent sa signature, que l'emprunt ait été souscrit en ligne ou en agence.



Trois questions à...

Maud Métivier,

CHEFFE DE PROJET OFFRE CRÉDIT CHEZ MACIF FINANCE ÉPARGNE

Quels sont les atouts des crédits à la consommation distribués par la Macif ?

À la Macif, quelle que soit la somme empruntée, le taux reste le même⁽¹⁾. Quant à la durée du crédit, elle doit être adaptée pour vous permettre de garder des mensualités raisonnables. Par exemple, elle peut aller jusqu'à 180 mois maximum pour un camping-car ou 84 pour une voiture. Autre atout : profiter d'une assurance emprunteur protectrice en cas d'incapacité de remboursement temporaire ou permanente⁽²⁾.

Pour quels projets peut-on demander un crédit ?

Achat d'un véhicule électrique, travaux de rénovation énergétique, construction d'une piscine... Le crédit à la consommation proposé par Macif est une solution souple qui s'adapte à tous les projets. Des offres sont dédiées aux jeunes, comme le crédit Permis à 1 € par jour pour financer le permis de conduire, ou un prêt de 1 000 € à conditions avantageuses⁽³⁾ pour les accompagner dans le quotidien (achat de meubles, dépôt de garantie, etc.).

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Pourquoi a-t-on avantage à s'adresser aux conseillers Macif ?

Qu'ils exercent en agence ou par téléphone, tous sont formés sur l'ensemble de nos produits. Ils sont à l'écoute du sociétaire pour proposer le crédit le mieux adapté à ses besoins. Même si un prêt peut être souscrit sur Internet, rencontrer nos experts est un plus. En cas de difficultés, le conseiller est un interlocuteur privilégié pour trouver une solution adaptée, comme des mensualités plus souples. ■

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Le taux varie en fonction de la durée d'emprunt.

(2) Dans les conditions et limites du contrat d'assurance souscrit. Assurance facultative accordée dans les conditions et limites (voir page 35).

(3) Offre soumise à conditions (voir conditions page 35).

Les crédits à la consommation distribués par la Macif sont des produits Socram Banque. Macif agit en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque (voir page 35).

Les conseillers Macif, des experts proches de vous !

En agence, par téléphone ou par e-mail... Solliciter un conseiller Macif, c'est le bon réflexe !

Experts en assurance (auto, habitation...), épargne et prévoyance, ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour analyser vos besoins de protection ou en cas de sinistre. Mais ils sont aussi, et avant tout, des femmes et des hommes proches de vous et de vos préoccupations. D'autant qu'ils sont souvent eux-mêmes sociétaires : alors qui mieux qu'eux pour comprendre vos problématiques et vous accompagner vers la meilleure solution ? En cette période de pandémie où le lien social est mis à rude épreuve, ça change la vie !



Conseillers clientèle à distance Macif sur leur plateau à Montpellier.



Jennifer Bacha,
conseillère clientèle à distance Macif
à Compiègne (60).

PARTAGER LES GRANDS MOMENTS

« *Cela fait deux ans que je travaille au centre de relation client. Ce qui me plaît dans mon métier, c'est la relation. Un départ à la retraite, l'achat d'un premier véhicule, la naissance d'un enfant, l'accès à la propriété, un déménagement, mais aussi la maladie, les accidents, la perte d'un proche... Je partage avec les sociétaires tous les grands moments de leur vie, heureux comme douloureux. Au cœur de la pandémie, j'ai senti leur besoin de parler. Au bout du fil, j'étais là aussi pour leur apporter du réconfort. Les écouter, c'est mon rôle. L'aspect humain, c'est ma priorité.* » ■



Yannick Noupeu,
conseiller commercial à l'agence Macif
de Vitry-sur-Seine (94).

ÊTRE COMPRÉHENSIF FACE À LA DÉTRESSE

« *J'apprécie l'aspect solidaire de la Macif : nous sommes plus des conseillers que des commerciaux. Avec la crise sanitaire, beaucoup se sont retrouvés dans des situations précaires. Je me souviens d'un sociétaire, venu me voir pour mettre en place une facilité de paiement. Il avait reçu un recommandé de mise en demeure car il n'avait pas payé ses cotisations. Cela faisait six mois qu'il avait perdu son emploi... C'est alors que je lui ai parlé du dispositif « Prestation Solidarité chômage* », grâce auquel il a pu bénéficier d'une belle exonération de sa cotisation, d'environ 80 %. L'aspect assurantiel c'est une chose, mais on doit aller au-delà en faisant preuve d'empathie. C'est gratifiant quand le sociétaire repart avec le sourire !* » ■

* Prestation soumise à conditions et non rétroactive, réservée aux sociétaires de la Macif, personnes physiques.

Nous contacter

UN CONSEIL SUR VOS CONTRATS ?

Rencontrez votre conseiller Macif

dans l'une de nos 450 agences. Pour connaître la plus proche de chez vous, connectez-vous sur <https://agence.macif.fr/assurance>

Votre espace personnalisé sur Internet :

Renseignements sur les tarifs, suivi de vos contrats, gestion de votre dossier, possibilité de télécharger les principales attestations... Votre espace personnalisé en ligne, sur macif.fr, est évidemment accessible 24 h/24.

Sur votre mobile :

Retrouvez vos services personnalisés sur votre mobile, avec l'application Macif, disponible pour Android et iOS.

Personnes sourdes ou malentendantes :

Vous pouvez échanger en langue des signes avec votre conseiller par le biais du service de visio-interprétation ou encore par tchat adapté. Ces deux services sont disponibles sur macif.fr, rubrique Urgence et contact. Si vous le souhaitez, vous avez également la possibilité de nous contacter par SMS au **07 5750 0417** (coût selon opérateur).

EN CAS DE PANNE, DE VOL OU D'ACCIDENT (EXCLUSIVEMENT)

Un seul numéro :

Macif Assistance,
24 h/24, 7 j/7
• En France : **0800774774**
(service et appel gratuits)
• De l'étranger :
+ 33 5 49774774
(coût selon pays et opérateur)

UNE RÉACTION À L'UN DE NOS ARTICLES ?

Courrier :

Adressez-nous un courrier à Macif – direction de la Communication, Courrier des lecteurs, 19-21, place Étienne-Pernet, 75725 Paris Cedex 15.



lessentiel.macif.fr



[@lEssentielparMacif](https://www.facebook.com/EssentielparMacif)



Si vous ne souhaitez plus recevoir le magazine *L'Essentiel par Macif*, merci de bien vouloir adresser un courrier postal à l'adresse suivante :
Macif – Direction générale
1, rue Jacques-Vandier
79037 Niort Cedex 09.

Vous pouvez télécharger ce numéro et les précédents au format numérique à l'adresse suivante : lessentiel.macif.fr/magazine

À NOS LECTEURS

Les garanties et prestations citées dans la présente revue sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

Page 7 – Offre Macif Riders d'accès à la version Premium : l'application est éditée par Liberty Rider, SAS au capital de 13 50 €. RCS Toulouse 821 070 489. Siège social : 5, esplanade Compans-Caffarelli 31000 Toulouse.

Page 14 – **LeasePlan France**, SAS au capital de 14 040 000 €. RCS Nanterre 313 606 477. Siège social : 274, avenue Napoléon-Bonaparte 92562 Rueil-Malmaison Cedex.

Page 25 – La plateforme MACIFJuris est éditée par INTER MUTUELLES ASSISTANCE TECHNOLOGIES, SAS au capital de 500 000 €, RCS Nantes 353 259 922. Siège social : 31, route de Gachet, CS 60833, 44308 Nantes Cedex 3.

Page 25 – La plateforme **MACIFJuris** est éditée par INTER MUTUELLES ASSISTANCE TECHNOLOGIES, SAS au capital de 500 000 €, RCS Nantes 353 259 922. Siège social : 31, route de Gachet, CS 60833, 44308 Nantes Cedex 3.

Page 26 – **Carte Blanche Partenaires**, SAS au capital de 100 000 €. RCS Paris 379 301 518. Siège social : 26, rue Laffitte 75009 Paris.

Page 27 – Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21, place Étienne-Pernet 75015 Paris Cedex 15. Le réseau de soins proposé dans ces contrats santé est celui de Carte Blanche Partenaires, SAS au capital de 100 000 €. RCS Paris 379 301 518. Siège social : 26, rue Laffitte 75009 Paris.

Page 28 – Le service **Macif Solidarité Coups Durs** proposé par la Macif est mis en œuvre par DOMPLUS, SAS au capital de 786 560 €, RCS Grenoble 431 693 027. Siège social : 3, rue Roland-Garros 38 320 Eybens.

Page 28-29 – **Fondation d'entreprise Macif**, identifiée sous le numéro unique 481 144 111. Siège social : 1, rue Jacques-Vandier 79000 Niort.

Page 29 – MACIF CENTRE DE VOILE, association loi 1901. Siège social : 1, rue Jacques-Vandier 79000 Niort. SIREN 343 139 531. Fondation d'entreprise Macif, identifiée sous le n° unique 481 144 111. Siège social : 1, rue Jacques-Vandier 79000 Niort.

Page 32 – Le contrat d'assurance en couverture des crédits consentis par **Socram Banque** est souscrit auprès d'un groupe d'assureurs dont Mutavie est apériteur – **MUTAVIE SE**, Société européenne à directoire et conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital : 46 200 000 €. RCS Niort B 315 652 263. Siège social : 9, rue des Iris, CS 50000, Bessines, 79088 Niort Cedex 9.

Page 33 – Les crédits à la consommation proposés par la Macif sont des produits SOCRAM BANQUE, société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS Niort 682 014 865. Siège social : 2, rue du 24-Février, CS90000, 79092 Niort Cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.oriass.fr). Vous avez le droit de vous opposer sans frais à ce que vos données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale par courrier adressé à Socram Banque.

Le contrat d'assurance en couverture des crédits consentis par Socram Banque est souscrit auprès d'un groupe d'assureurs dont Mutavie est apériteur – **MUTAVIE SE**, société européenne à directoire et conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital 46 200 000 €. RCS Niort B 315 652 263. Siège social : 9, rue des Iris, CS 50000, Bessines, 79088 Niort Cedex 9.

MACIF – MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1, rue Jacques-Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.oriass.fr).**



Tristan F.
sociétaire a dit :
"Quand il s'agit
de vous indemniser
**ils cherchent pas
la petite bête."**

Son fils, César, y est allé
aussi de son petit dessin.



La Macif,
c'est **vous.**

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photos prises par les sociétaires.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.